

29, rue de Vianden

L-2680 LUXEMBOURG

Tél.: (00352) 44 40 33-1 - Fax: (00352) 45 83 49

S-24918/20/Sch/f

À l'attention de :

Monsieur Romain Schneider, Ministre de la Sécurité Sociale

Monsieur Etienne Schneider, Ministre de la Santé

Luxembourg, le 22 janvier 2020

Objet : Votre réponse à la question parlementaire n°1480 du 14 novembre 2019 concernant la « Gesondheits-App »

Monsieur le Ministre de la Sécurité Sociale,

Monsieur le Ministre de la Santé,

C'est avec une attention particulière mais avec inquiétude que l'AMMD a pris note de votre réponse à la question parlementaire n° 1480. Il en ressort que certains éléments de réponse sont manquants, d'autres erronés ou tendancieux. Nous avons ainsi pris la liberté d'informer utilement et objectivement le Parlement au sujet d'un projet qui est de portée nationale.

Par la présente, nous vous transmettons, pour information, copie de cette lettre.

Par la même occasion, l'AMMD tient à vous témoigner sa consternation en lien avec certains éléments de votre réponse.

Tout d'abord, par la réponse sous rubrique, vous épongez non seulement d'un coup de plume l'accord de coalition sur un point particulièrement litigieux, à savoir celui du mode de remboursement pour les frais de santé, mais vous écrasez en même temps l'esprit conventionnel du système de santé.

En effet, il ne faut pas être fin légiste pour reconnaître qu'un système conventionnel est logiquement incompatible avec toute forme de tiers payant généralisé imposé par les pouvoirs législatifs ou exécutifs, qu'il soit d'ancienne ou de nouvelle génération !

D'ailleurs, l'accord de coalition de 2018 ne prévoit pas de tiers payant généralisé ni de paiement immédiat.

Alors qu'il est actuellement reconnu que le système de santé est marqué par la menace d'une pénurie de médecins, par un cadre légal boiteux à de multiples égards, par un hospitalo-centrisme opposé tant au développement naturel du progrès médical qu'à la visibilité des soins primaires, nous posons les questions fondamentales suivantes :

Quel est l'avenir que vous destinez au système de santé national ?

Voulez-vous vraiment risquer d'ébranler définitivement un système qui peine à attirer des jeunes médecins en formation et de menacer ainsi une correcte prise en charge médicale de notre population pour le futur ?

Par quelle inspiration partielle et subjective le Ministère de la Sécurité sociale, en particulier, s'obstine-t-il à perpétuer une politique contre le corps médical et médico-dentaire ?

Comme vos propos écrits au sujet du tiers payant ne correspondent pas à ceux que vous nous avez fait croire lors de nos rencontres et entretiens, nous demeurons perplexes.

À l'aube du « **Gesondheitsdësch** », qui malgré vos promesses et affirmations reste toujours nébuleux, quant au contenu et quant à la forme, il faut enfin et une fois pour toutes lever les difficultés et arrêter d'en créer d'autres.

Nous ne pouvons espérer que les discussions que vous aurez avec vos fonctionnaires, dont certains sont plus qu'avertis des enjeux, porteront leurs fruits.

Les patients vous en seront reconnaissants.

Avec l'expression de notre haute considération,

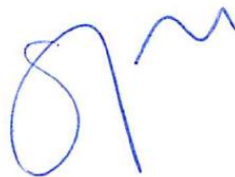
Dr Alain SCHMIT

Président



Dr Guillaume STEICHEN

Secrétaire général



Dr Carlo AHLBORN

1er Vice-Président

